LES TYPES DE DISCOURS

Adriana-Gertruda Romedea

Résumé. *Le discours est une organisation transphrastique qui fait appel à des structures qui respectent les règles en vigueur dans la communauté déterminée concernant le plan du texte, la longueur de l'énoncé etc. Il est construit en fonction d'une finalité, donc il est « orienté » pour aller quelque part, même s'il peut parfois dévier en cours de route ou changer de direction. Le discours « est pris en charge », c'est-à-dire le locuteur peut modifier son degré d'adhésion, attribuer la responsabilité à quelqu'un d'autre, commenter sa propre parole, thématiser. Il est conçu comme le produit de l'énonciation, il caractérise la manière de parler, la qualité de l'expression et le style de la locution, mais il est une organisation au-delà de la phrase. Le passage d'un discours à l'autre s'accompagne d'un changement dans la structure et le fonctionnement des textes qui gèrent le discours.*

Selon Patrick Charaudeau, «*Communiquer, c'est procéder à une mise en scène*»[i]. En s'appuyant sur l'espace scénique, les décors, la lumière, la sonorisation, les comédiens, le texte, le metteur en scène essaye de produire des effets de sens à l'adresse d'un public qu'il imagine. De la même manière le locuteur utilise les composantes du dispositif de la communication pour produire des effets sur son interlocuteur, réel ou imaginaire.

L'acte de communication présuppose plusieurs composantes, à savoir: ***la situation de communication*** (physique ou psychique), le mode d'organisation du discours (qui constituent les principes d'organisation de la matière linguistique), ***la langue*** (le matériel verbal) et ***le texte*** (le résultat matériel de l'acte de communication).

La notion de ***discours*** est employé le plus souvent comme : « *Un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative* ».[ii] Cela signifie que tout discours s'organise en fonction de la période historique dans laquelle il est conçu. Pourtant, nous ne devons pas oublier qu'à chaque discours correspond une finalité qui vise l'action d'**énoncer**, de **décrire**, de **raconter** ou d'**argumenter** quelque chose. En fonction de ces finalités,

Patrick Charaudeau dans *Grammaire du sens et de l'expression* [iii], identifient quatre modes d'organisations du discours, à savoir : ***énonciatif, descriptif, narratif*** et ***argumentatif***.

1. Le mode d'organisation énonciatif

Ce mode d'organisation permet « la mise en scène » des protagonistes de l'énonciation, leur identité, leurs relations à l'aide des procédés de modalisation, des « rôles énonciatifs » (alocutif, élocutif, délocutif). Néanmoins, on ne doit pas confondre *le mode d'organisation énonciatif* dont les protagonistes sont des êtres de paroles, internes au langage, avec *la situation de communication* dans le cadre de laquelle nous parlons de partenaires des actes de langage, d'êtres sociaux, externes au langage ; ou même avec *la modalisation* qui est une catégorie de langue qui regroupe l'ensemble des procédés strictement linguistique pour permettre au locuteur d'exprimer explicitement son point de vue locutif en tant que le mode d'organisation énonciatif est une catégorie du discours qui témoigne de la façon dont le sujet parlant agit sur la mise en scène de l'acte de communication.

Le discours énonciatif accomplit trois fonctions, c'est-à-dire : il doit établir un rapport d'influence entre le locuteur et

l'interlocuteur, il relève le point de vue du locuteur et témoigne de la parole de l'autre tiers.
Par le rapport d'influence, le locuteur agit sur l'interlocuteur (point de vue actantiel) et, par l'acte de langage du locuteur, l'interlocuteur est appelé, ayant la possibilité de répondre et/ou d'agir à son tour. Par cette action, le sujet parlant s'attribue et attribue à l'interlocuteur des « *rôles langagiers* » de deux ordres : soit *de supériorité* par rapport à l'interlocuteur, qui vise l'exécution d'une action (interpellation, injonction, autorisation, avertissement, jugement, etc.) pour établir un rapport de force, soit *d'infériorité* par rapport à l'interlocuteur qui vise le besoin de « savoir » et du « pouvoir faire » de celui-ci (c'est le cas des modalités d'«*Interrogation*» et de «*Requête*») pour illustrer un rapport de demande.

Relations énonciatives	Spécifications énonciatives	Catégories de langue
La relation à l'interlocuteur	Rapport de force (locuteur/ interlocuteur)	Interpellation Injonction Autorisation Avertissement Jugement Suggestion Proposition
	Rapport de demande (locuteur/ interlocuteur)	Interrogation Requête
La relation au dit (point de vue situationnel)	Mode de savoir	Constat savoir/ignorance
	Evaluation	Opinion Appréciation
	Motivation	Obligation Possibilité Vouloir
	Engagement	Promesse Acceptation/refus Accord/désaccord Déclaration
	Décision	Proclamation
La relation à l'autre tiers	Comment s'impose le monde	Assertion

(témoignage sur le monde)	Comment parie l'autre	Discours rapporté

1. Les composantes de la construction énonciative [iv]

Le sujet parlant énonce sa position aussi par rapport à ce qu'il dit sur le monde, sans que l'interlocuteur soit impliqué en cette prise de position. La position du sujet parlant apporte en même temps en discussion le problème de la subjectivité qui donne au Propos énoncé la valeur de vérité. Le propos référentiel se trouve ainsi situé dans l'univers du discours du sujet parlant et réalise un point de vue situationnel spécifié en :

- *Point de vue du mode de savoir* qui précise de quelle façon le locuteur a connaissance d'un Propos ;
- *Point de vue d'évaluation* qui identifie la façon dans laquelle le sujet juge le Propos énoncé (opinion, appréciation) ;
- *Point de vue de motivation* qui précise la raison pour laquelle il réalise le contenu du Propos référentiel (obligation, possibilité, vouloir) ;
- *Point de vue d'engagement* qui vise le degré d'adhésion au Propos (promesse, acception/refus, accord/désaccord, déclaration) ;
- *Point de vue de décision* qui précise le statut du locuteur et le type de décision que l'acte d'énonciation réalise (proclamation).

Un autre type de relation énonciative s'établit entre le locuteur et l'autre tiers, c'est-à-dire un discours. En ce cas, le locuteur s'efface de son acte d'énonciation et n'implique ni l'interlocuteur. C'est pourquoi il ne s'assume pas le discours et l'énonciation prend une forme apparemment objective (le discours rapporté). Selon l'intention du narrateur, le discours peut être rapporté : *mot par mot* (le discours direct), et de cette façon les paroles forment un tout indépendant, distingué par la ponctuation (*Il lui cria : « Je reviendras demain pour t'aider »*), *en substance*, plus ou moins fidèlement (*Il lui cria qu'il reviendrait le lendemain pour l'aider.*), ou *en conservant le ton, le mouvement*, jusqu'à la forme parfois du discours direct (le discours indirect libre : *Il put lui crier quelques mots : Il reviendrait l'aider le lendemain.*).

2. Le mode d'organisation descriptif

Le discours descriptif vise à informer, à inciter, à expliquer et se réalise sur trois niveaux : *la Situation de Communication* qui assigne une finalité au texte, le *mode d'organisation du discours* qui utilise des catégories de langue et *le type de discours* mis en place par la situation.

Un exemple éloquent de type de discours descriptif le constitue la recette de cuisine (type de texte) qui offre un modèle à suivre (la situation de communication) et décrit une succession d'actions ou d'actes énonciatifs qui sont des demandes à faire (le mode d'organisation du discours). Un autre exemple pourrait être représenté par le Catalogue de vente, le Manuel scolaire ou les textes à caractère didactique :

« Le cœur est un muscle creux, situé en avant, entre les deux poumons, dans la cage du thorax (poitrine), à l'endroit où se réunissent les grandes troncs des veines et des artères. Son extrémité inférieure, terminée en pointe, se dirige un peu obliquement vers la gauche. Il est enveloppé par un sac membraneux replié sur lui-même, qu'on nomme péricarde » [v] qui informe le public sur différents aspects de la vie sur la Terre.

Le résultat du mode d'organisation descriptif est la description, utilisée généralement en opposition avec le récit. Cette opposition est mise en évidence par des traits spécifiques, à savoir : la description est statique, hors du temps et de la succession des événements, elle n'a pas un statut autonome, existant seulement comme une des composantes du récit, mise à son service, pendant que le récit est dynamique, inscrit dans le temps et décrivant la succession des actions. Dans la littérature française se font remarquer des grands écrivains tels : Balzac, Flaubert, Stendhal, Zola, qui ont réalisé des descriptions impressionnantes en ce qui concerne le contenu, mais aussi les dimensions. Nous avons choisi pour prouver notre argumentation, un fragment de Germinal, d'après E. Zola :

« Dans la plaine rase, sous la nuit sans étoiles, d'une obscurité et d'une épaisseur d'ancre, un homme suivait seul la grande route de Marchiennes à Montsou, dix kilomètres de pavé coupant tout droit, à travers les champs de betteraves. Devant lui, il ne voyait pas même le sol noir, et il n'avait la sensation de l'immense horizon plat que par les souffles du vent de mars, des rafales larges comme sur la mer, glacées d'avoir balayé des lieues de marais et de terre nues. Aucune ombre d'arbre ne léchait le ciel, le pavé se déroulé avec la rectitude d'une jetée, au milieu de l'embrun aveuglant des ténèbres».[vi]

Cette description a le rôle d'introduire le protagoniste dans le roman et de le localiser dans le temps et dans l'espace. De cette manière l'écrivain nous donne quelques informations sur le cadre dans lequel iront se développer les actions futures.

Le Descriptif est un mode d'organisation qui inclut trois types de composantes. La première c'est *nommer,* c'est-à-dire « donner existence à un être, au terme d'une double opération »[vii]. C'est le mode d'organisation qui produit les *taxinomies* (grilles, représentations hiérarchisées, etc.), les *inventaires* (fichiers, catalogues, index, guides, etc.) et toute sorte de *listes* qui construisent ou passent en revue certains êtres de l'univers qui ont le rôle *d'informer*, *d'expliquer*, *d'inciter*.

La deuxième composante est *localiser-situer*. Cela signifie « *déterminer la place qu'occupe un être dans l'espace et dans le temps et apporter à cet être des caractéristiques dans la mesure où il dépend, pour son existence, pour sa fonction, bref pour sa raison d'être, de sa position spatio-temporelle*»[viii], comme dans l'exemple suivant :

« Je me trouvais à Mantoue il y a quelques années, je cherchais des ébauches et de petits tableaux en rapport avec ma petite fortune, mais je voulais les peintres antérieurs à l'an 1600… ».[ix]

La dernière composante est *qualifier*, c'est-à-dire attribuer à un être, de manière explicite, une qualité qui le

caractérise en propre et le spécifie en le classant de nouveau dans un sous-ensemble. Toute qualification témoigne du regard que le sujet parlant porte sur les êtres du monde, donc de la subjectivité qui lui permet de satisfaire le désir de « possession du monde ». « C'est lui qui le singularise, le spécifie, lui donne une substance et une forme particulières, en fonction de sa propre vision des choses qui passe par sa rationalité, mais aussi par ses sens et ses sentiments. »[x]. Bref nous parlons en ce cas de la manière de laquelle chaque personne perçoit le monde entier, c'est pourquoi nous considérons que le meilleur exemple de qualification est un poème en prose de Baudelaire:

Le port

«Un port est un séjour charmant pour une âme fatiguée des luttes de la vie. L'ampleur du ciel, l'architecture mobile des nuages, les colorations changeantes de la mer, le scintillement des phares, sont un prisme merveilleusement propre à amuser les yeux sans jamais les lasser. Les formes élancées des navires, au gréement compliqué, , auxquels la houle imprime des oscillations harmonieuses, servent à entretenir dans l'âme le goût du rythme et de la beauté. Et puis, surtout, il y a une sorte de plaisir mystérieux et aristocratique pour celui qui n'a plus ni curiosité ni ambition, à contempler, couché dans le belvédère ou accoudé sur le môle, tous ces mouvements de ceux qui partent et de ceux qui reviennent, de ceux qui ont encore la force de vouloir, le désir de voyager ou de s'enrichir. »[xi]

Les sujets parlants qualifient les êtres aussi en fonction des normes de la pratique sociale : relatives aux sens (odorat, toucher, ouïe, vue, goût) ou fonctionnelles (à qui servent les objets, quelle est leur finalité pragmatique, pourquoi il possède telle ou telle qualité). « Qualifier est donc une activité qui

permet au sujet parlant de témoigner de son imaginaire, individuel et/ou collectif »[xii]

3. Le mode d'organisation narratif **permet d'organiser la succession des actions et des événements dans lesquels ces êtres sont impliqués.**

Arrivant à ce niveau, nous revenons à l'observation antérieure de ne pas confondre le descriptif et le narratif. Le discours descriptif n'obéit à aucun principe de clôture (on ne peut pas le résumer), ni de logique syntaxique outre que celle qui lui est imposée de l'extérieur, le sujet qui décrit ayant le rôle *d'observateur* (les détails), de *savant* (il identifie, nomme et classe les événements et leurs propriétés) et de *descripteur* (il montre et évoque). De l'autre côté, le discours narratif a une structure logique sous-jacente à la manifestation (une épine dorsale narrative) et une structure sémantisée qui s'appuie sur la structure logique et la transforme. En outre, le sujet qui narre devient un témoin qui est pris en charge (même d'une manière fictive) avec le vécu, c'est-à-dire avec ce qui est de l'ordre de l'expérience dans laquelle on voit comment les êtres se transforment sous l'effet de leurs actes.

Composantes	Procédés discursifs	Finalité (de la situation de communication)	Types de textes
NOMMER LOCALISER-SITUER QUALIFIER	Identification	Recenser Renseigner	Inventaire Listes récapitulatives Listes identificatoires Nomenclatures Presses Romains
	Construction objective du monde	Définir Expliquer Inciter Raconter	Textes de loi Textes didactiques Textes scientifiques Chroniques Mode d'emploi Annonces

			Récits littéraires Résumés
	Construction subjective du monde	**Inciter Raconter**	**Publicités Déclaration Annonces messages Catalogues Récits journalistiques Chansons Bandes dessinées Textes littéraires**

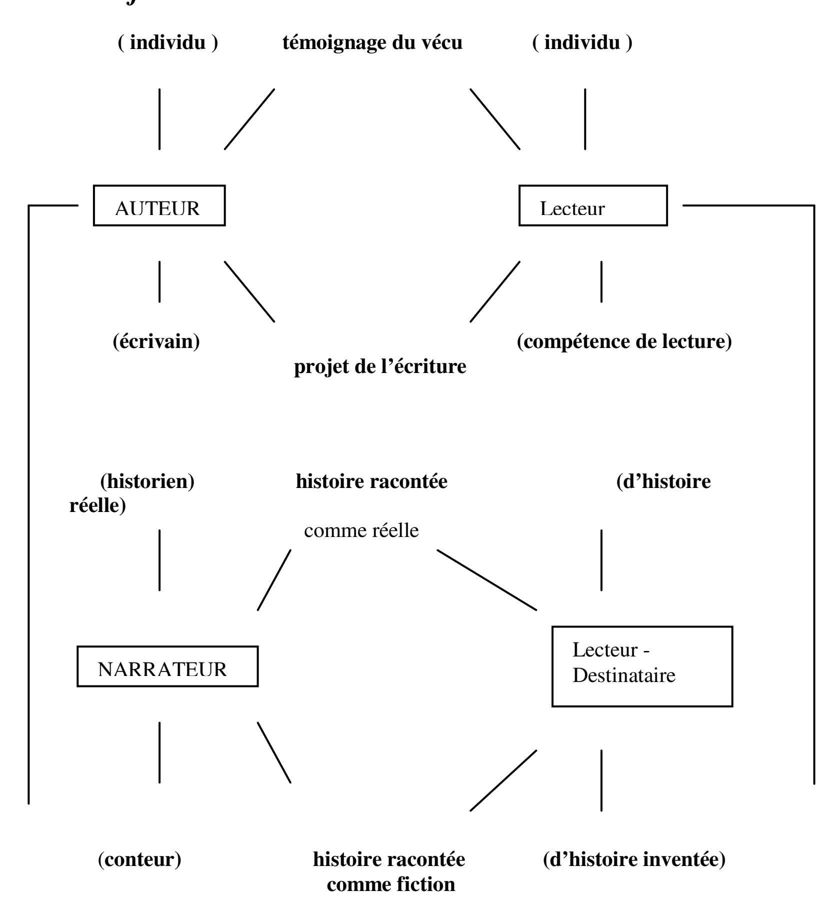
2. Tableau de types de textes selon P. Charaudeau [xiii]

Dans le cadre du discours narratif nous identifions quelques éléments spécifiques. Ainsi, les actants jouent des rôles narratifs établis, soit par le contexte, soit par leur nature, et hiérarchisés par l'importance dans la trame narrative de l'histoire (principaux et secondaires). Par la nature des rôles, on identifie *des actants qui agit* (agresseur, bienfaiteur, allié, opposant, rétributeur) d'une manière in/volontaire ou in/directe, et *des actants qui subit* (victime, bénéficiaire). Le discours doit être cohérent, motivé, réalisé par enchaînement (succession, parallélisme, symétrie, etc.) et fournisseur de repères qui concernent la localisation dans l'espace, la situation dans le temps et la caractérisation des actants. Un autre élément spécifique est la présence du narrateur (écrivain, témoin, personnage) et du lecteur réel ou fictif.

En ce qui concerne les temps verbaux, le passé simple est le temps du récit :

« Il découvrit une petite grotte au milieu de la pente presque verticale d'un des rochers. Il prit sa course, et bientôt fut établi dans cette retraite. – Ici, dit-il, avec des yeux brillants de joie, les hommes ne sauraient me faire de mal. – Il eut l'idée de se

livrer au plaisir d'écrire ses pensées, partout ailleurs si dangereux pour lui. Une pierre carrée lui servait de pupitre. Sa plume volait : il ne voyait rien de ce qui l'entourait. Il remarqua enfin que le soleil se couchait derrière les montagnes éloignées du Beaujolais».[xiv]



3. Le dispositif narratif dans la conception de Patrick Charaudeau [xv]

Cet exemple est parfait pour prouver encore que la description et le récit ne sont pas des formes du discours littéraire qui apparaissent distinctement. Ils se mêlent souvent pour donner expressivité au discours.

4. Le mode d'organisation argumentatif

Georges Vignaux, dans son œuvre *L'Argumentation*[xvi], distingue entre *démonstration* et *argumentation*. Ainsi, la *démonstration* relève la valeur de vérité des énoncés en tant que *l'argumentation* essaye d'influencer une décision, de déterminer une attitude.

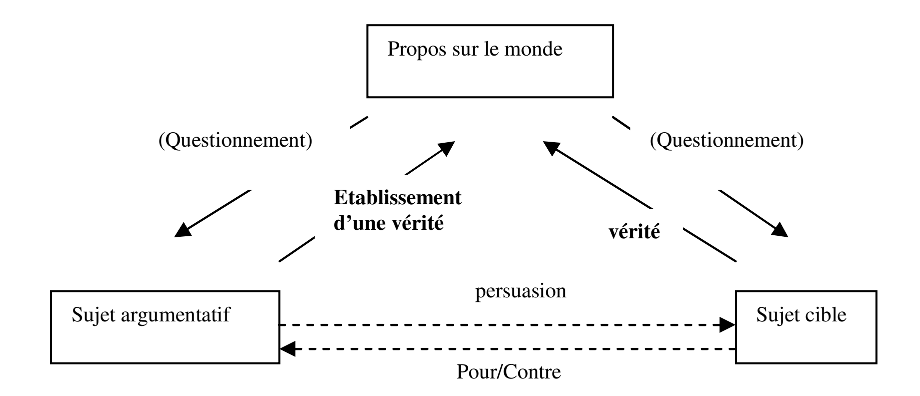
Par exemple, si nous lisons le texte suivant comment pouvons- nous savoir exactement s'il est argumentatif ou non ?

« L'Angleterre, ne l'oublions pas, est la patrie du roman policier Conan Doyle, Agatha Christie, Graham Greene. La police anglaise est souvent citée en exemple comme l'une des rares polices civilisées qui soient. Nul juge ne peut retenir un prisonnier sans lui faire un procès préalable. L'aveu n'est pas non plus reconnu comme un signe de culpabilité, ce qui évite les tortures puisque la torture n'a pas d'autre but, mise à part la jouissance sadique d'humilier et de faire souffrir, que d'arracher l'aveu…

La grande originalité de la police anglaise et ce pour quoi elle devrait être suivie en exemple par tout pays civilisé, c'est qu'elle donne au suspect et à l'accusé tous les moyens de se protéger contre la police. La Justice, en Angleterre, n'est pas un mot en vain ». [xvii]

En ce sens, P. Charaudeau affirme que pour parler d'argumentation, il doit d'emblée exister : un propos sur le monde qui fasse question pour quelqu'un quant à sa légitimité

(*La police anglaise est souvent citée en exemple comme l'une des rares polices civilisées qui soient.*), un sujet qui s'engage par rapport à ce questionnement (le narrateur, dans notre cas) et développe un raisonnement pour essayer d'établir une vérité sur ce propos (les références au juge, au déroulement du procès juridique, les mesures qui limitent la possibilité de la police d'abuser de son pouvoir : *elle donne au suspect et à l'accusé tous les moyens de se protéger contre la police*), **et un autre sujet qui constitue la cible de l'argumentation (on s'adresse à lui pour le persuader, sachant qu'il peut accepter [pour] ou refuser [contre] l'argumentation) ; notre narrateur**



s'adresse au lecteur.

4. L'argumentation dans le rapport triangulaire [xviii]

Toute relation argumentative se compose d'au moins trois arguments : *une assertion de départ* **(donnée, promesse),** *une assertion d'arrivée* **(conclusion, résultat) et une ou plusieurs** *assertions de passage* **qui permet de passer d'un argument à l'autre (inférence, preuve, argument).**

Pourtant, l'analyse du discours argumentatif ne se résume seulement à ces éléments. Il se fait aussi remarquer par l'intermédiaire des connecteurs logiques, des opérations logiques (l'analogie, la disjonction compréhensive, l'opposition exclusive etc.) et argumentatives, mais il ne constitue pas l'objet de notre débat.

Nous pouvons aussi classifier les types de discours de plusieurs perspectives, par exemple : la relation établie entre l'énoncé et la situation d'énonciation (Benvéniste), les critères psychologiques et linguistiques (J.-P. Bronckart), l'évolution historique (M. Bakhtine), la répartition statistique des traits grammaticaux (D. Biber).

En fonction des modes fondamentaux de structuration qui se combinent dans les textes, J.-P. Bronckart en distingue quatre types de discours fondamentaux fondés sur les dichotomies implication vs autonomie et conjonction (exposer) vs disjonction (raconter) : *discours interactif* (exposer / impliquer)„ *récit interactif* (raconter / impliqué), *discours théorique (*exposer / autonome*)*et *la narration* (raconter / autonome). Ce sont à la fois *des types linguistiques* (ils mobilisent en chaque langue des éléments spécifiques) et *des architypes psychologiques,* indépendants des langues particulières. R. Bouchard suivit les mêmes aspects dans son analyse, mais il en distingue neuf types fondés sur trois critères : sémantico-référenciel (*narratif, descriptif, expositif*), énonciatif (*intervention, discours écrit, réalisations orales ou écrites*) et pragmatique (*injonctif, explicatif, argumentatif*).

Si on prend en discussion la relation établie entre l'énoncé et sa situation d'énonciation, avec ses trois pôles (interlocuteurs, moment, lieu de l'énonciation), on arrive à la typologie de Benvéniste qui distingue entre *discours* et *histoire*, c'est-à-dire entre un plan embrayé (il se rapporte è la situation d'énonciation) et un plan non-embrayé (l'énoncé est distinct de la situation d'énonciation). Les activités de paroles effectives sont nommées le plus souvent *des genres de discours* ou *des genres de textes.* Mais

une classification rigide de ces genres est, selon J.-P. Bronckart, impossible car « ces genres s'adaptent en permanence à l'évolution des enjeux socio- communicatifs et ils sont dès lors porteurs de multiples indexations sociales. Ils sont organisés en nébuleuses, aux frontières floues et mouvantes »[xix]. Cela veut dire que les critères homogènes tels : le statut des participants, le médium, la finalité, le lieu et le moment, l'organisation textuelle sont les uniques éléments qui puissent intervenir pour réaliser l'analyse et la classification des genres, mais seulement à l'intérieur d'un domaine délimité.

Certains chercheurs proposent de distinguer quelques grands types liés aux genres de discours particuliers. Selon M. Bakhtine, on identifie, en fonction de l'évolution historique, *des genres premiers* (ceux des interactions de la vie quotidienne) et *des genres secondes* (ceux des discours littéraires, scientifiques, etc.) qui résultent d'une complexification des genres premiers. Étant donné le point de vue spécifique de l'analyse de discours, dans l'action d'identification des typologies du discours, on doit y associer aussi des propriétés linguistiques et des contraintes liées aux genres de discours.

BIBLIOGRAPHIE

Charaudeau, Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression,* Hachette, Paris, 1992
Foucault, Michel, *Archéologie du savoir,* Gallimard, Paris, 1969
Maingueneau, D. et P. Charaudeau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, 2002
Robrieux, Jean-Jacques, *Rhétorique et argumentation*, Nathan, Paris, 2000
Vignaux, Georges, *L'Argumentation,* Libraire Droz, Genève-Paris, 1976

CORPUS DE TEXTES

Delafasse, Georges, *Notions élémentaires d'histoire naturelle. Zoologie,* Hachette, Paris, 1984
Stendhal, *L'abbesse de Castro et autres chroniques italiennes,* Pocket, 1996
Baudelaire, *Petits poèmes en prose* en *Recueil de textes littéraires, XIX-e siècle*, A. Chassang et Ch. Senninger, Hachette, Paris, 1985
STENDHAL, *LE ROUGE ET LE NOIR*, CLASSIQUES LAROUSSE, PARIS, 1986
Ragon, Michel, *J'ai vu vivre Angleterre*, Fayard, 1960
Zola, Emile, *Germinal,* Bordas, Paris, 1973

NOTES

---

[i] **Patrick Charaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression,* Hachette, Paris, 1992, p.635**
[ii] **Michel Foucault, *Archéologie du savoir,* Gallimard, 1969, p.154**
[iii] **Patrick Charaudeau, *op. cit.,* p. 633**
[iv] **Patrick Charaudeau, *op.cit.,* p. 651**
[v] **G. Delafasse, *Notions élémentaires d'histoire naturelle. Zoologie,* Hachette, Paris, 1984, p.13**
[vi] **Emile Zola, *Germinal,* Bordas, Paris, 1973, p.39**
[vii] **Patrick Charaudeau, *op.cit.,* pp.659-660**
[viii] ***Ibidem* p.661**
[ix] **Stendhal, *L'abbesse de Castro et autres chroniques italiennes,* Pocket, 1996, p.21**
[x] **P. Charaudeau, *op.cit.,* p.663**
[xi] **Charles Baudelaire, *Petits poèmes en prose* dans *Recueil de textes littéraires, XIX-e siècle*, A. Chassang & Ch. Senninger, Hachette, Paris, p.475**
[xii] **P. Charaudeau, *op.cit.,* p.664**
[xiii] **Patrick Charaudeau, *op. cit.,* p. 686**
[xiv] **STENDHAL, *LE ROUGE ET LE NOIR*, *RECUEIL DE TEXTES LITTERAIRES, XIX-E SIECLE*, A. CHASSANG & CH. SENNINGER, HACHETTE, PARIS, P.296**
[xv] **Patrick Charaudeau, *op. cit*., p. 756**

[xvi] **Georges Vignaux, *L'Argumentation,* Libraire Droz, Genève-Paris, 1976, p.27**
[xvii] Ragon, Michel, *J'ai vu vivre Angleterre*, Fayard, 1960, p.35
[xviii] **Patrick Charaudeau, *op. cit.,* p. 784**
[xix] **apud: D. Maingueneau et P. Charaudeau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, 2002, p.595; J.-P. Bronckart, *Activité langagière, texte set discours. Pour un interactionnisme socio-discursif,* Delachaux&Niestlé, Lausanne, 1996**